

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mille seize le 07 SEPTEMBRE 2016 à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de LE BURGAUD dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Laurent ZANETTI maire.

Date de convocation : 01 septembre 2016.

Présents : Laurent Zanetti, Olivia Bé, Sabrina Rouault, Gauthier Foucart, Valérie François-Milhorat, Jérôme Meilliere, Olivier Santalucia, Didier Dumont, Nadine Amat, Nathalie Palméro-Diague, Faustina Vergé, Julien Majorel, Simon Potié.

Procuration : Elodie Dardenne à Valérie François-Milhorat.

Absent : Florence Lecomte.

Secrétaire de séance : Sabrina Rouault.

Début de la séance : 19h00.

Le compte rendu du conseil municipal du 22/06/2016 est voté à l'unanimité.

1-Prime de fin d'année des agents

Mr le Maire demande l'autorisation au conseil municipal d'annuler la délibération du 16/12/2011 statuant sur le régime indemnitaire de la collectivité. Cette prime concerne les stagiaires, les agents titulaires ou non titulaires sous contrat d'au moins 6 mois.

Abstention : Nathalie Palméro-Diague.

Voté à la majorité.

2-Plateau traversant devant la mairie dans le cadre des amendes de police

Pour la mise en place d'un plateau ralentisseur devant la mairie, trois entreprises ont été sollicitées par la commission UPAE : SACCON, EIFFAGE et MERIC. L'entreprise MERIC n'a pas répondu.

Le montant du devis par l'entreprise SACCON s'élève 9000€ ht et celui de l'entreprise EIFFAGE s'élève à 13000 ht.

La conception du plateau par l'entreprise EIFFAGE étant plus aboutie en offrant de meilleures prestations (ex : pose de caniveaux démontables...).

Ce plateau sera subventionné à hauteur de 30 % par les amendes de polices.

La commission UPAE demande l'avis du conseil municipal.

Le choix de l'entreprise EIFFAGE est voté à l'unanimité.

3-Loyer et charges de l'ancien garage

Les travaux devraient être terminés à la fin du mois.

Ce local sera loué à des infirmiers afin qu'ils y établissent leur cabinet.

Mr le Maire propose un loyer charges comprises de 300€/mois à partir du 01/10/2016.

Voté à l'unanimité.

4-Tarif bois en 2 mètres

Cette année nous disposons de 1000 stères de bois en 2 mètres.

Il est proposé de maintenir les tarifs de l'année précédente à savoir 32€TTC/stère et 10€TTC/livraison.

Voté à l'unanimité.

5-Délibération des tarifs cantine et garderie

Il est proposé de maintenir les tarifs de l'année précédente soit :

Repas enfant	2,43€
Repas adulte	2,48€
Garderie	0,80€/la demi-heure
Etude surveillée	1,50€/la séance

La facturation est plafonnée à 50€/mois/enfant, la gratuité est accordée à partir du troisième enfant.

Tout retard au delà de 19h00 sera facturé 3€/quart d'heure entamé.

Voté à l'unanimité.

6-Personnel de remplacement

Le conseil municipal doit voter pour donner la possibilité à Mr le Maire de recruter des agents de remplacement parmi :

- 2 adjoints administratifs
- 2 adjoints techniques
- 2 adjoint d'animation

Voté à l'unanimité.

7-Renouvellement CAE-CUI Emilie Berthomé

Mr le Maire demande de voter le renouvellement du CAE-CUI de Mme Emilie Berthomé.

Voté à l'unanimité.

8-Divergence PLU

Mr le Maire demande au conseil municipal de donner l'autorisation à la commission UPAE dans le cadre de la modification ou révision du PLU, d'identifier et de classer les bâtiments dans les zones A et N en fonction de leur situation géographique ou de leur caractère architectural.

Abstention : Valérie François-Milhorat, Olivia Bé, Simon Potié, Nathalie Palméro-Diague, Faustina Vergé, Sabrina Rouault.

Contre : Didier Dumont

Pour : Nadine Amat, Gauthier Foucart, Olivier Santalucia, Julien Majorel, Laurent Zanetti, Jérôme Meilliere.

Voté à la majorité.

9-Site internet

Le site internet avance pas à pas. Mme Bruni a fait une proposition d'organisation du site.

Mr Dumont nous informe avoir réservé un nom de domaine auprès de OVH prestation incluse dans l'offre OVH.

10-Questions diverses

Demande de réunion de la commission école.

Demande d'information sur le bilan d'étape du PEDT, il sera envoyé par mail aux membres de la commission école.

Fin de la séance : 21h00.